

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

IP/C/W/426/Add.1

8 septembre 2004

(04-3748)

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE: RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUÉS PAR LES MEMBRES

JAPON

Addendum

La communication ci-après, datée du 30 août 2004, est distribuée à la demande de la délégation du Japon.

I. COOPÉRATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DANS LE DOMAINE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

1. Contributions volontaires au Fonds fiduciaire de l'OMPI/Japon

Depuis 1987, le gouvernement japonais verse des contributions volontaires dans le domaine de la propriété industrielle de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Le "Fonds fiduciaire de l'OMPI/Japon" dans le domaine de la propriété industrielle a été établi grâce à ces fonds volontaires et sert à financer divers projets annuellement pour les États membres de l'OMPI de la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), tels que la tenue de conférences ou de colloques de l'Office de la propriété intellectuelle, l'accueil de stagiaires et d'étudiants de recherche en DPI, l'envoi d'employés de l'Office japonais des brevets et le soutien de l'automatisation et de la modernisation des offices de la propriété intellectuelle. Les fonds volontaires versés durant l'exercice budgétaire japonais 2004 sont de 178,21 millions de yen (¥).

2. Développement des ressources humaines

a) Programme de formation

Afin d'aider les pays en développement à mettre en œuvre l'Accord sur les ADPIC, le Japon accueille des stagiaires. Entre avril 1996 et mars 2004, le Japon a accueilli 1 854 stagiaires des secteurs public et privé, originaires essentiellement de 42 pays et d'une entité économique de la région de l'Asie et du Pacifique. À l'avenir, aux fins de la mise en œuvre effective des lois, le Japon prévoit de réaliser des activités dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines axées sur le respect des droits de propriété intellectuelle.

i) Programmes de formation à l'intention des fonctionnaires

L'Office japonais des brevets (JPO) a organisé, à l'intention des fonctionnaires, des cours collectifs sur les droits de propriété industrielle. Six cours de formation collectifs ont été organisés durant l'exercice 2003:

Pour les pays/économies membres de l'APEC

- Le "Cours de formation collectif en matière de propriété intellectuelle pour les économies de l'APEC" s'adresse aux responsables administratifs travaillant dans des domaines se rapportant aux droits de propriété industrielle ainsi qu'aux examinateurs des droits de propriété industrielle (durée - un mois). Les participants sont répartis en trois groupes selon leur spécialité: administration, brevets et marques de fabrique ou de commerce.
- Le "Cours de formation en matière de propriété intellectuelle pour les juges thaïlandais" est un cours de trois semaines destiné à des juges ayant à traiter principalement d'affaires civiles dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Ces cours de formation sont organisés par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) en coopération avec l'Office japonais des brevets et le Centre Asie-Pacifique de la propriété industrielle (APIC) de l'Institut japonais de l'invention et de l'innovation (JIII).

Pour la région de la CESAP

- Le "Cours de formation en matière d'exécution des droits de propriété industrielle du Fonds fiduciaire de l'OMPI/Japon" s'adresse aux hauts fonctionnaires chargés de faire respecter les droits de propriété industrielle qui travaillent dans les organismes gouvernementaux chargés de faire respecter les droits (durée – deux semaines).
- Le "Cours de formation en matière d'utilisation des techniques de l'information dans l'administration de la propriété industrielle du Fonds fiduciaire de l'OMPI/Japon" s'adresse aux hauts fonctionnaires travaillant dans les offices de propriété industrielle qui sont chargés des questions de techniques de l'information (durée – deux semaines).
- Le "Cours de formation en matière de pratiques d'examen de la propriété industrielle du Fonds fiduciaire de l'OMPI/Japon" s'adresse aux examinateurs dans le domaine des droits de propriété intellectuelle (durée – trois semaines). Les participants sont répartis en trois groupes selon leur spécialité: brevets, dessins et modèles industriels et marques de fabrique ou de commerce.
- Le "Cours de formation sur l'administration de la propriété industrielle du Fonds fiduciaire de l'OMPI/Japon" s'adresse aux hauts fonctionnaires travaillant dans les offices de propriété industrielle qui sont chargés de l'administration générale et de la planification stratégique (durée – deux semaines).

Ces quatre cours de formation, qui sont organisés par l'OMPI en coopération avec l'APIC (JIII), sont gérés par l'Office japonais des brevets.

ii) Cours de formation à l'intention des entreprises privées

L'Office japonais des brevets a également organisé les cours de formation collectifs suivants sur les droits de propriété industrielle à l'intention de stagiaires du secteur privé:

Pour les pays/économies membres de l'APEC

- "Cours de formation en matière de droits de propriété industrielle destinés aux cadres"

Les participants à ce cours de deux semaines comptent parmi eux des cadres d'entreprises privées, des gestionnaires et des conseillers en propriété intellectuelle.

- "Cours de formation en matière de droits de propriété industrielle destinés aux professionnels expérimentés en matière de propriété intellectuelle"

Les participants à ce cours de trois semaines sont des professionnels en matière de propriété intellectuelle dans des entreprises privées ou des instituts de recherche, des mandataires en brevets et/ou des avocats spécialisés dans la propriété intellectuelle ainsi que des membres éminents d'organisations actives dans la promotion de la propriété intellectuelle.

- "Cours de formation en matière de droits de propriété industrielle destinés aux juristes"

Les participants à ce cours de trois semaines vont notamment des mandataires en brevets et/ou avocats spécialisés dans la propriété intellectuelle et des professeurs de facultés de droit.

- "Cours de formation en matière de droits de propriété industrielle destinés aux formateurs"

Les participants à ce cours de trois semaines sont des professeurs d'université ainsi que des membres d'organisations non gouvernementales qui donnent des conférences afin de promouvoir les droits de propriété intellectuelle.

- "Cours de formation en matière de droits de propriété industrielle destinés aux experts dans le domaine des brevets"

Les participants à ce cours de trois semaines comprennent des professionnels d'entreprises ou institutions privées, des mandataires en brevets et/ou avocats spécialisés dans la propriété intellectuelle et des membres éminents d'organisations actives dans la promotion de la propriété intellectuelle.

- "Cours de formation en matière de droits de propriété industrielle destinés aux cadres chinois"

Les participants à ce cours de deux semaines sont des cadres d'entreprises privées, des gestionnaires et des conseillers en propriété intellectuelle en Chine.

Pour les pays/économies extérieures à l'APEC

- "Programme de formation en matière de gestion de la propriété industrielle"

Les participants sont notamment des cadres moyens ou supérieurs ou occupant des postes équivalents dans des entreprises privées, des cabinets juridiques, des instituts de recherche et des établissements d'enseignement. La durée du cours est de deux semaines.

Ces cours de formation sont organisés par l'APIC (JIII) avec l'assistance de l'Association pour l'octroi de bourses d'études techniques à des bénéficiaires étrangers (AOTS).

b) Bourses d'études de longue durée

Dans le cadre du projet de bourses d'études de longue durée financé par le Fonds fiduciaire de l'OMPI/Japon au cours de l'exercice 2003, deux stagiaires originaires l'un du Bangladesh et l'autre d'Indonésie ont été invités au Japon, pour une période de six mois, afin d'étudier les questions relatives à la propriété intellectuelle. Durant l'exercice 2003, l'Office japonais des brevets a accueilli un stagiaire de longue durée originaire de Chine, pendant environ six mois, dans le cadre d'un projet indépendant.

c) Séminaire sur les droits de propriété intellectuelle à l'intention de l'Association des anciens participants

L'Office japonais des brevets propose aux participants la création d'une Association des anciens participants pour contribuer à diffuser, dans leur pays d'origine, des renseignements sur les systèmes de propriété intellectuelle et informer les membres de l'Association des faits nouveaux en matière de propriété intellectuelle. L'Office japonais des brevets organisera un séminaire de suivi dans plusieurs pays d'Asie destiné aux personnes ayant suivi un cours de formation, afin qu'ils conservent les acquis de ce cours et contribuent au développement des ressources humaines.

Lorsque l'Office japonais des brevets reçoit une demande d'assistance de la part d'une association d'anciens participants pour l'aider à mettre sur pied un séminaire sur les droits de propriété intellectuelle, il lui fournit le type d'assistance suivante: une assistance financière pour faire face aux coûts de l'organisation du séminaire et l'envoi d'intervenants japonais à la manifestation.

Au cours de l'exercice 2003, des séminaires d'Associations d'anciens participants ont été organisés en Malaisie, en Thaïlande, en Indonésie et au Viet Nam.

d) Séminaire sur les droits de propriété intellectuelle à l'intention des fonctionnaires chargés de faire respecter ces droits

L'Office japonais des brevets a également organisé des séminaires sur les moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle dans le cadre d'un programme de formation pour les pays en développement. Le séminaire organisé en Chine visait à mettre en valeur les ressources humaines en matière de respect des droits de propriété intellectuelle et d'appuyer la promotion et la diffusion connexes de systèmes de droits de propriété intellectuelle en Chine. Le programme du séminaire comprenait des cours de base sur les droits de propriété intellectuelle, sur l'importance de protéger les droits de propriété intellectuelle ainsi que des échanges de renseignements.

Au cours de l'exercice 2003, le séminaire a été organisé en Chine en mars 2003.

e) Missions d'experts

L'Office japonais des brevets envoie des experts et des instructeurs de séminaire spécialisés dans divers domaines relatifs aux droits de propriété intellectuelle pendant environ deux semaines par le biais du Fonds fiduciaire de l'OMPI/Japon et de la JICA. Les experts envoyés fournissent surtout une instruction *in situ* concernant, entre autres, les pratiques d'examen et l'informatisation.

La JICA envoie également des fonctionnaires de l'Office japonais des brevets à titre d'experts à long terme pour participer aux projets de coopération technique qu'elle réalise à l'Office de la propriété intellectuelle des pays bénéficiaires respectifs ainsi qu'à titre d'experts individuels en matière d'administration des droits de propriété industrielle.

Durant l'exercice 2003, trois experts ont été envoyés dans le cadre du programme de l'OMPI, et six dans le cadre du programme de la JICA (cinq personnes pour une longue durée/une personne pour une courte durée).

f) Colloques

Les principaux colloques et réunions financés par le Fonds fiduciaire de l'OMPI/Japon pendant l'exercice 2003 sont indiqués ci-dessous:

Titre	Lieu/Date	Thème	Participants
Cours de formation régional de l'OMPI pour l'Asie et le Pacifique	République de Corée septembre 2003	L'aide à l'enseignement/la formation pour les formateurs et les instructeurs dans le domaine de la propriété intellectuelle	29 participants originaires de 22 pays d'Asie et du Pacifique et participants locaux
Atelier sous-régional asiatique de l'OMPI	Indonésie octobre 2003	Les avantages des systèmes de Madrid et de La Haye pour les pays en développement	22 participants originaires de 11 pays d'Asie et du Pacifique et participants locaux
Colloque régional de l'OMPI pour l'Asie et le Pacifique	Inde novembre 2003	La protection des indications géographiques	34 participants originaires de 20 pays d'Asie et du Pacifique et participants locaux
Atelier régional de l'OMPI pour l'Asie et le Pacifique	Thaïlande mars 2004	Les avantages économiques de la protection des marques de commerce et de fabrique, y compris les noms de marque, et le rôle des systèmes de protection internationale	38 participants originaires de 22 pays d'Asie et du Pacifique et participants locaux
Atelier régional de l'OMPI	Viet Nam juillet 2004	Le respect des droits de propriété intellectuelle	36 participants originaires de 21 pays d'Asie et du Pacifique et participants locaux

3. Informatisation et traitement de l'information

a) Projet de modernisation de l'administration de la propriété industrielle aux Philippines

L'Office japonais des brevets a assuré le transfert de technologie et la mise en valeur des ressources humaines afin de moderniser les procédures administratives de l'Office philippin de la propriété intellectuelle en matière de droits de propriété industrielle (de mai 1999 à mai 2003), en établissant une base de données et un système applicable à l'ancienne loi, au PCT et aux procédures administratives en matière de brevets.

b) Projet de modernisation de l'administration de la propriété industrielle au Viet Nam

L'Office japonais des brevets a mené, d'avril 2000 à juin 2004, le "Projet de modernisation de l'administration de la propriété industrielle au Viet Nam", un projet d'une durée de quatre ans, visant à moderniser les procédures administratives de l'Office national de la propriété intellectuelle du Viet Nam. Le projet visait à mettre en valeur les ressources humaines grâce à l'automatisation des tâches administratives.

c) Centre d'information sur la propriété industrielle en Thaïlande

L'Office japonais des brevets, en coopération avec la JICA, a aidé à établir, en 1995, le Centre d'information sur la propriété industrielle au sein du Département de la propriété intellectuelle de la Thaïlande. Il a contribué à la mise en place d'un système automatisé d'enregistrement des droits de propriété intellectuelle et il a fourni une assistance, jusqu'en juin 2000, pour assurer et faciliter l'information des utilisateurs sur les droits de propriété industrielle.

d) Soutien à l'utilisation des technologies de l'information grâce aux études de développement de la JICA en Malaisie

En coopération avec la JICA, l'Office japonais des brevets réalise des études de développement, comme celle qui a trait à l'élaboration d'un système d'enregistrement des dessins ou modèles industriels pour la Société de la propriété intellectuelle de Malaisie.

e) Diffusion des "Abrégés de brevets japonais (PAJ)" sur CD-ROM

Depuis 1995, l'Office japonais des brevets fournit sur CD-ROM à quelque 85 offices nationaux et à d'autres organismes dans le monde entier une collection d'abrégés de demandes de brevets japonais traduits en anglais.

f) Projet de publication (en anglais et japonais) des lois et règlements relatifs aux droits de propriété industrielle dans plusieurs pays

Afin d'aider les offices de la propriété intellectuelle des pays en développement qui sont en train d'élaborer des lois relatives aux droits de propriété intellectuelle, l'Office japonais des brevets a entrepris un "Projet visant à aider à la collecte de renseignements sur les systèmes étrangers en matière de droits de propriété industrielle". Dans le cadre de ce projet, les lois et règlements relatifs aux droits de propriété industrielle des principaux pays développés et en développement sont traduits en anglais, en cas de besoin, et, entre 1997 et 2003, étaient publiés sous forme de CD-ROM et indexes afin de faciliter la recherche.

En 2004, l'Office japonais des brevets a publié les lois et règlements de différents pays et régions sur son site Web.

4. Aide dans le domaine de la recherche et de l'examen

Recherches pour les demandes de brevets déposées par des ressortissants des pays en développement/OMPI

L'Office japonais des brevets fournit des rapports de recherche sur les demandes de brevets pour lesquelles des recherches sur l'état de la technique ont été présentées par les offices de protection de la propriété industrielle ou les instituts de recherche des pays en développement par le biais du Bureau international de l'OMPI.

L'Office japonais des brevets a établi des rapports de recherche sur environ 100 demandes par an depuis l'exercice 1998, et a envoyé ces rapports aux pays en développement demandeurs par le biais du Bureau international de l'OMPI.

II. COOPÉRATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DANS LE DOMAINE DU DROIT D'AUTEUR

L'Office japonais du droit d'auteur (JCO) a planifié et exécuté le programme suivant en vue de contribuer au développement de systèmes de droit d'auteur dans les pays en développement et de renforcer la coopération régionale entre les pays d'Asie et du Pacifique.

1. Programme APACE

Le "Programme Asie-Pacifique de promotion des systèmes de droit d'auteur (APACE)" a été mis en place en 1993 en coopération avec l'OMPI à l'intention des pays d'Asie et du Pacifique. Ce programme comprend les six activités suivantes:

a) Colloque régional annuel (depuis 1993)

Année	Lieu	Participants
2001	Guangzhou (Chine)	160 participants originaires de 24 pays
2001	Mumbai (Inde)	80 participants originaires de 18 pays
2003	Djakarta (Indonésie)	120 participants originaires de 23 pays

b) Programme de formation à Tokyo (Japon) (depuis 1994)

Année	Participants
2000	14 stagiaires originaires du Cambodge, de la Chine, des Fidji, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Malaisie, de la Mongolie, du Népal, du Pakistan, des Philippines, de Sri Lanka, de la Thaïlande, du Vanuatu et du Viet Nam
2001	17 stagiaires originaires de la Chine, des Fidji, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Malaisie, de la Mongolie, du Pakistan, des Philippines, des Samoa et de la Thaïlande
2002	10 stagiaires originaires du Brunéi Darussalam, de la Chine, des Fidji, du Myanmar, du Népal, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de la Thaïlande et du Viet Nam
2003	12 stagiaires originaires du Brunéi Darussalam, du Cambodge, de la Chine, des Fidji, de l'Indonésie, de la Malaisie, du Myanmar, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de Sri Lanka, de la Thaïlande et du Viet Nam

c) Séminaire sous-régional (depuis 1995)

Année	Lieu	Participants
2000	Apia (Samoa)	50 participants originaires de 13 pays

d) Missions d'experts (depuis 1999)

Ce programme a été lancé en 1999 afin d'aider les pays à développer et consolider leur infrastructure pour la protection et l'administration du droit d'auteur et des droits voisins.

Année	Lieu
2000	Samoa et Sri Lanka
2001	Mongolie
2002	Fidji
2003	Indonésie, Mongolie et Viet Nam

e) Formation à la gestion collective

Ce programme, lancé en 2000, offre une formation en cours d'emploi aux employés d'organismes de gestion collective ou aux fonctionnaires des pays en développement.

Année	Pays
2000	Philippines
2001	Indonésie et Mongolie
2002	Bhoutan, Chine, Fidji, Philippines, Sri Lanka et Viet Nam
2003	Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Cambodge, Myanmar, Népal, République démocratique populaire lao et Viet Nam

f) Séminaire national sur le droit d'auteur et les droits voisins

Ce programme, lancé en 2000, vise à sensibiliser davantage à la protection du droit d'auteur et des droits voisins et au rôle que celle-ci peut jouer dans le développement culturel et économique des pays en développement.

Année	Lieu
2000	Népal, Samoa, Sri Lanka et Indonésie
2001	Mongolie
2002	Fidji
2003	Mongolie et Népal

2. Programme de conférences d'experts asiatiques en matière de droit d'auteur

Lancé en 1996, ce programme vise à inviter chaque année un haut fonctionnaire d'un pays asiatique responsable du droit d'auteur. Des exposés et des débats sont organisés avec la participation d'experts japonais invités, pour permettre l'échange de renseignements et l'enrichissement mutuel des connaissances. Les experts invités jusqu'ici étaient originaires des pays suivants:

Année	Pays
2000	Chine
2002	Chine
2003	Chine

3. Séminaire Asie-Pacifique sur le droit d'auteur et les droits voisins

Ce programme, lancé en 1997, vise à donner la possibilité aux experts en droit d'auteur des pays d'Asie et du Pacifique d'échanger des renseignements, de partager leurs points de vue et de

débatte d'éventuelles positions régionales communes et/ou des mesures à prendre dans l'avenir. En 2001, il a été organisé en coopération avec l'APEC.

Année	Lieu	Participants
2000	Tokyo, Japon	100 participants originaires de 25 pays et 3 ONG
2001	Tokyo, Japon	110 participants originaires de 20 pays (membres de l'APEC)
2002	Tokyo, Japon	90 participants originaires de 26 pays et 3 ONG
2003	Tokyo, Japon	90 participants originaires de 13 pays (ANASE + 3 Membres)
2004	Tokyo, Japon	90 participants originaires de 12 pays (ANASE + 3 Membres)

4. Cours collectif de formation de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA)

Ce cours de formation, qui a débuté en 1999, est organisé en collaboration avec l'Office japonais du droit d'auteur pour contribuer au développement des systèmes de droit d'auteur.

Année	Participants
2000	7 stagiaires originaires de l'Arabie saoudite, de la Colombie, des Îles Salomon, du Kenya, de la Moldova, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Pérou
2001	7 stagiaires originaires de l'Arabie saoudite, du Ghana, du Kenya, du Panama, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Pérou et de Vanuatu
2002	7 stagiaires originaires de l'Arabie saoudite, du Cambodge, de la Chine, du Kenya, du Malawi, du Népal et du Viet Nam
2003	6 stagiaires originaires du Bhoutan, des Fidji, de l'Indonésie, du Myanmar, du Panama et de la Zambie
2004	7 stagiaires originaires de la Chine, des Fidji, du Ghana, de la Malaisie, du Panama, de la Thaïlande et de la Zambie

III. COOPÉRATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DES VARIÉTÉS VÉGÉTALES

Par le biais du Fonds fiduciaire du Japon auprès de l'UPOV, le gouvernement japonais a financé un programme de séminaires et d'ateliers portant sur les systèmes de protection des variétés végétales à l'intention des pays asiatiques.

Ces séminaires sont organisés depuis l'exercice budgétaire japonais 1991, en vue de contribuer à la promotion et à l'établissement de systèmes de protection des variétés végétales. En outre, un cycle d'ateliers est organisé depuis l'exercice budgétaire japonais 1996 afin de diffuser des connaissances pratiques et des techniques relatives à la protection des variétés végétales. Par ailleurs, une réunion technique régionale pour les systèmes de protection des variétés végétales asiatiques se tient depuis 2000 afin de discuter de questions techniques régionales et de promouvoir la coopération régionale en matière d'essai des variétés végétales.

Les séminaires et ateliers suivants ont déjà eu lieu:

Séminaires régionaux

Année	Lieu	Participants
2004	Iran	(Il est prévu d'organiser un séminaire régional)

Séminaires nationaux

Année	Lieu
2000	Philippines, Singapour, Malaisie, Inde, Sri Lanka et Indonésie
2001	Inde
2002	Viet Nam et Cambodge
2003	Cambodge, Myanmar, Thaïlande, Singapour et République démocratique populaire lao
2004	Chine (et il est prévu d'organiser un séminaire en Malaisie)

Ateliers

Année	Lieu	Participants
2000	Japon	10 participants originaires de la Chine, de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines, de la République de Corée, de la Thaïlande et du Viet Nam
2001	Chine	18 participants originaires de l'Inde, de l'Indonésie, de la Malaisie, du Pakistan, des Philippines, de la République de Corée, de Sri Lanka, de la Thaïlande et du Viet Nam
2002	République de Corée	19 participants originaires du Bangladesh, du Cambodge, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Malaisie, de Myanmar, du Pakistan, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de Sri Lanka, de la Thaïlande et du Viet Nam
2003	Philippines	17 participants originaires du Bangladesh, du Cambodge, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Malaisie, de la Mongolie, du Myanmar, du Népal, de la République de Corée, de la République démocratique populaire lao, de Sri Lanka, de la Thaïlande et du Viet Nam
2004	Viet Nam	22 participants originaires du Bangladesh, du Cambodge, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Malaisie, de la Mongolie, du Myanmar, du Népal, du Pakistan, des Philippines, de la République de Corée, de la République démocratique populaire lao, de Sri Lanka et de la Thaïlande

Réunions techniques régionales

Année	Lieu	Participants
2000	Japon	10 participants originaires de la Chine, de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines, de la République de Corée, de la Thaïlande et du Viet Nam
2001	Chine	18 participants originaires de l'Inde, de l'Indonésie, de la Malaisie, du Pakistan, des Philippines, de Sri Lanka, de la République de Corée, de la Thaïlande et du Viet Nam
2002	République de Corée	19 participants originaires du Bangladesh, du Cambodge, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Malaisie, du Myanmar, du Pakistan, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de Sri Lanka, de la Thaïlande et du Viet Nam
2003	Philippines	17 participants originaires du Bangladesh, du Cambodge, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Malaisie, de la Mongolie, du Myanmar, du Népal, de la République de Corée, de la République démocratique populaire lao, de Sri Lanka, de la Thaïlande et du Viet Nam

Année	Lieu	Participants
2004	Viet Nam	22 participants originaires du Bangladesh, de la Chine, du Cambodge, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Malaisie, de la Mongolie, du Myanmar, du Népal, du Pakistan, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de la République de Corée, de Sri Lanka et de la Thaïlande

1. Cours collectif de formation de la JICA

Ce cours de formation de la JICA, qui a débuté en 2000, est organisé en coopération avec le National Center for Seed and Seedling (NCSS), afin de contribuer à l'établissement de systèmes de protection des droits des obtenteurs.

Année	Participants
2000	10 stagiaires originaires de la Bolivie, du Brésil, de la Chine, du Costa Rica, de l'Inde, de l'Indonésie, du Kenya, des Philippines, de la Thaïlande et du Viet Nam
2001	10 stagiaires originaires du Bangladesh, de la Bolivie, de l'Indonésie, du Kenya, de la Malaisie, des Philippines (2), de la Thaïlande, du Viet Nam et du Zimbabwe
2002	10 stagiaires originaires de la Bolivie, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, du Kenya, de la Malaisie, du Pakistan, des Philippines, de la Thaïlande et du Viet Nam
2003	10 stagiaires originaires du Bangladesh, de la Bolivie, de la Chine, de l'Indonésie, du Kenya, de la Malaisie, de Maurice, des Philippines, de la Thaïlande et du Viet Nam
2004	11 stagiaires originaires de l'Argentine, du Bangladesh, de la Bolivie, de la Chine, du Kenya, de la Malaisie (2), des Philippines, de Maurice, de la Thaïlande et du Viet Nam

IV. COOPÉRATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DANS LE DOMAINE DES MESURES À LA FRONTIÈRE

Depuis l'exercice 1996, le Ministère des finances du Japon propose un cours de formation dans le domaine des mesures à la frontière visant à faire respecter les droits de propriété intellectuelle. L'objectif principal de ce programme est d'aider les fonctionnaires des douanes des pays en développement de la région Asie-Pacifique à mettre correctement en œuvre l'Accord sur les ADPIC. Les cours de formation ayant eu lieu depuis l'exercice 2000 sont les suivants:

Année	Lieu	Participants
2000	Japon	8 participants originaires de la Chine et du Viet Nam
2001	Japon	10 participants originaires du Cambodge, de l'Indonésie, de la Malaisie, du Myanmar, des Philippines, de la République populaire lao et de la Thaïlande
2002	Japon	10 participants originaires du Cambodge, de la Chine, de l'Indonésie, de la Malaisie, du Myanmar, des Philippines, de la République populaire lao et du Viet Nam
2003	Japon	18 participants originaires du Cambodge, de la Chine, de l'Indonésie, de la Malaisie, de la Papouasie Nouvelle Guinée, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de la Thaïlande et du Viet Nam.